

Demande de payement de résiliation d'abornement anticipé

Par madeleine46, le 17/08/2015 à 13:40

Bonjour

au début de l'année sfr ma proposé de changer mon téléphone portable en payant 29 E 90 contre un remboursement de 28 E

QUE JE n'ai jamais reçu car cette proposition ne rentré pas dans le cadre de ce remboursement et il ne mon jamais dit que je repartais pour 2 ans .

la colère ma pris j'ai résilié tous mes abonnements chez SFR maintenant il me réclame 242 80 pour résiliation anticipé je viens de relancer sfr consommateur et j'attend la réponse car il m'avais donné le mois août comme délais .merci d'avance pour votre réponse cordialement .